



## Auxiliaire de puériculture (H/F) à la crèche

recrutement par voie statutaire cadre d'emploi auxiliaire de puériculture ou à défaut par voie contractuelle

Le service petite enfance est au service de l'intercommunalité. Il est constitué de 3 structures situées à Bonneville : la crèche, la micro-crèche et la halte-garderie. La crèche est agréée pour 30 d'enfants divisés en deux sections avec chacune 4 professionnels-les. La micro-crèche prend soin de 10 bébés de deux mois et demi à douze mois par une équipe de 4 professionnels-les. Les 3 agents de la halte-garderie s'occupent de 12 enfants par demi-journée et prennent en charge l'accueil d'enfants en situation de handicap. Le service petite enfance gère également un relai petite enfance avec 2 antennes (Bonneville et Marignier) ainsi que deux lieux d'accueil enfants-parents (Bonneville et Marignier), et collabore avec des crèches et micro-crèches privés ou associatives réparties sur le territoire de la CCFG.

### VOS MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice de la crèche, vous assurerez les missions suivantes :

- prendre en charge des enfants de 15 mois à 3 ans.
- accueillir l'enfant et sa famille
- assurer la sécurité, le bien-être et l'hygiène de l'enfant
- favoriser l'éveil et le développement de l'enfant
- assurer les soins nécessaires à l'enfant : hygiène, repas, sommeil, soins médicaux (prise de température, DRP, prise de médicaments, soins particuliers selon les protocoles de la structure)

### VOTRE PROFIL

Titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture (indispensable), vous avez le sens du travail en équipe. Votre bienveillance et votre sens du service public sont avérés. Capable d'adaptation et disponible, on vous reconnaît un très bon relationnel, notamment avec les familles. Vous avez de bonnes notions sur le développement psycho-affectif de l'enfant ainsi que des connaissances acquises sur l'alimentation du tout-petit (de 0 à 3 ans).

### VOS CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES

Lieu de travail : 304 avenue de Staufen (à 20mn de la gare de Bonneville et de son offre Léman Express)

Temps de travail : 35h hebdomadaires sur 5 jours (roulement sur 4 semaines)

Rémunération : traitement statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + prime vacances

Avantages : tickets restaurants + participation mutuelle labellisée et contrat groupe prévoyance + CESU + COS + forfait mobilités durables selon modalités

 Plus d'informations : service recrutement : 04 50 07 32 35



Suivez-nous !

Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation  
adressés à Monsieur le président de la communauté de communes Faucigny-Glières  
Service des ressources humaines 6 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville - drh@ccfg.fr

